

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Adopté

N° CF2224

AMENDEMENT

présenté par
M. Juvin, rapporteur général

ARTICLE 65 UNDECIES

À l'alinéa 18, substituer aux mots :

« à ces organismes »

les mots :

« aux opérateurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.